

## AEROKART

## USPCARP Parachutisme - 2010

### Qui peut participer?

Cette activité est ouverte à tous dès 8 ans révolus (avec autorisation parentale);

Pas besoin d'être parachutiste!

Le tarif subventionné est accessible aux salariés et ayant-droit au titre des règles de fonctionnement de l'USPCARP. Un extérieur peut bien entendu se joindre à nous, mais il paiera le tarif sans subvention.

rendez-vous sur place – Le co-voiturage est possible.

Nous organisons plusieurs sorties par mois – les dates sont en ligne sur le site internet [uscpcarp.fr](http://uscpcarp.fr) section parachutisme.

si sortie le soir = à 21 heures (je vous conseille de manger avant et de vous méfier des bouchons) - prévoir la soirée car on n'est jamais sûr de l'heure de fin.

Si le week-end: en après-midi généralement à 14 heures – l'heure exacte vous sera confirmée.

adresse:

Aerokart -

199 route de pontoise

95100 ARGENTEUIL

Pour participer à l'activité, il est nécessaire de:

1- **être inscrit à l'USPCARP Fonctionnement** pour 2010- c'est le cas si vous êtes déjà membre d'une section;  
sinon il faut établir un chèque de 10 euros à l'ordre de "USPCARP Parachutisme" et me fournir un certificat médical de moins de trois mois (ou la copie d'une licence sportive 2010 si vous en avez une, en attestant sur l'honneur que cette licence a été délivrée suite à une visite médicale).

**2 - remplir la fiche d'adhésion à la section parachutiste 2010**- en ligne sur le site;

**3- cotiser à la section parachutisme:**

La cotisation annuelle "membre actif" de la section parachutiste est de 30 euros.

Cependant, pour la première participation à la sortie soufflerie, nous ne vous demanderons rien – Vous paierez à votre deuxième participation (30 euros par chèque à l'ordre de "USPCARP Parachutisme"). Noter que les externes, eux, devront s'acquitter d'une cotisation « découverte » de 10 euros à la première sortie, et compléter par 20 euros membre actif à la seconde participation.

Remarque: l'adhésion "membre actif parachutiste" prise à partir du 1er octobre est valide pour l'année civile suivante.

4- Faire le **chèque du montant de participation à l'activité** (voir détails plus bas) à l'ordre de "USPCARP Parachutisme"

5- envoyer le(s) chèque(s) et le bulletin d'inscription par courrier interne à mon mari - **Bruno POUILLOT - case courrier VVB 087, à l'attention de Eliane**, ou par courrier postal – je vous préciserai l'adresse.

### **les tarifs de l'activité soufflerie:**

55 euros la toute première session – ce tarif inclut l'achat de la carte membre aerokart  
Cette carte est valide 1 an de date à date et donne accès aux tarifs préférentiels.  
Si vous avez déjà la carte, c'est 30 euros la session. L'encadrement est inclus.

30 euros chaque session suivante. Le coach est inclus

Tarif externe : 41 euros la session avec coach. Vous devrez vous acquitter de l'achat de la carte membre de 35 euros directement auprès de Aerokart.

Pour information le tarif public est de 70 euros la session (ou 55 euros après achat de la carte membre à 35 euros). Nos tarifs sont donc intéressants dès la première session.

### **Modalités pratiques:**

- la tenue:

des baskets et un tee-shirt- ajouter un tee-shirt manches longues l'hiver (il y a beaucoup de vent !)

Aerokart vous prête une combinaison et un casque intégral.

Si vous portez des lunettes, envisagez des lentilles, le casque intégral pouvant gêner le port de certaines montures.

- pas de certificat médical demandé si vous êtes déjà adhérent à l'USCPCARP  
fonctionnement 2010 – Aerokart vous fera signer une décharge.

- y aller en train :

départ gare Saint-Lazare- direction Corneilles en Parisis

Il faut compter 20 minutes – descendre à Corneilles.

Sortir de la gare, monter la rue principale en haut de la gare, prendre à droite, et marcher 15-20 minutes.

Les horaires sur <http://transilien.com>

Des images? [www.aerokart.fr](http://www.aerokart.fr)

D'expérience, je vous conseillerai de prendre deux sessions la première fois, car j'ai rarement rencontré quelqu'un qui ne me dise pas "je peux en faire une deuxième ce soir?"

Tout renseignement complémentaire

Eliane Bellanger 06 84 59 04 90 ou [Eliane.bellanger@nopco.fr](mailto:Eliane.bellanger@nopco.fr)